

**Développement de la réunion du conseil local**  
**De la 323° section**  
**Du 20/05/2019**

Sont présents : Mrs BRISSAC - CASTEL - CHER - PARIS - GEHRES - GENDRE - JANKOWSKI - MAZOA - PEI-TRONCHI - RASKOVALOFF – BULTEL – TOUSCH – GRANDIZ .  
 Mme JANKOWSKI

**Le Président nous fait part :**

**Suite à la réunion des présidents de section qui a eu lieu à Sélestat le 23 avril**, je vous avais annoncé la position que je prendrai face aux nouveaux statuts que la SNEMM voulait faire passer en force alors que plusieurs points étaient contradictoires avec la survie de la Société.

Manifestement, je n'étais pas le seul car les administrateurs se sont réunis et ont pris la décision de rejeter en bloc les nouveaux statuts. Par conséquent, il n'y aura pas de nouveau statut cette année ni de nouveau règlement intérieur.

Le programme de l'AG est modifié et l'intervention du Général PUGA grand chancelier de la légion d'honneur devrait être avancée.

La mutation de Mr Granger Thierry est effective à partir d'aujourd'hui. Il aura fallu 4 mois aux effectifs pour entériner une fiche administrative de mutation que j'ai envoyée par mail le 19 janvier.

Une charte de rassemblement prête à envoyer en préfecture pour ratification entre plusieurs associations vient de sortir d'un carton ou plutôt du cerveau de la même personne qui a créé le rapprochement et le partenariat d'un avenir ensemble avec la SNEMM

Cette personne, à mon avis, cherche une reconnaissance.

Bien sûr, la charte a été envoyée à Lydie notre présidente départementale qui nous demande notre avis.

Mon avis :

- Alors qu'il faudra un jour ou l'autre regrouper toutes les associations en une seule, ce monsieur se permet de créer une nouvelle entité.
- Sans aucune concertation avec les associations concernées, il sort une charte de son chapeau, Et engage les autres à participer à des actions ciblées, non définies et non Budgétisées.
- La préséance des décorations étant bien établie, il crée une charte de rassemblement des ordres républicains et propose comme appellation Les Ordres Républicains du Bas Rhin regroupant la LH, la MM, l'ONM et les Palmes Académiques

Je soupçonne cet homme de vouloir quelque part faire remonter le rang de préséance des palmes académiques au niveau Ordre National dans la tête des gens de la même manière que l'ONM essaye de passer devant la MM.

Vous l'avez compris, je ne suis pas favorable à ce rapprochement. J'ai donné cet avis à notre présidente à 14h00, la décision lui revenant.

Recrutement de trois dames d'entraide lors du dernier repas. Sur un effectif participant de 19, 15 étaient des adhérentes. Cela me fait énormément plaisir, car je constate que la tendance s'est inversée.

Adieux aux Armes Le Galliard François le 24/05/2019 à 10h30.

Adieux aux Armes Adc GRUEZ Eric le 5 juin, le Porte-Drapeau sera Mr GEHRES Pierre



Activité du 15 Septembre

Comme l'année dernière, je ferai la demande de Bus début septembre en croisant les doigts.

**Prochaine Réunion le 17 juin 2019.**

**Gilbert CASTEL**

**Secrétaire de la**

**323° section**

**Des Médaillés Militaires**

S.N.E.M.M

Approuvée par arrêté du 29 mai 2009 sous le NOR : IOCA0822574A (JORF n° 0135 du 13 juin 2009). Reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 1922. Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot des anciens combattants GR n° 113.



SIÈGE SOCIAL

36, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS  
Téléphone : 01.45.22.82.95 - Télécopie : 01.45.22.00.39  
E-mail : direction.medmil@orange.fr  
Siret national n° 342 006 491 000 19